

VOLUNTARY SUSTAINABILITY REPORTING STANDARD FOR NON-LISTED SMEs (VSME)

Rapport module complet

Périmètre international des activités
Année fiscale de référence 2024-2025



Rédaction décembre 2025

SOMMAIRE

1.	Introduction	3
2.	Généralités	4
	B1 - Bases pour la préparation	4
	C1 - Stratégie : business model et durabilité	6
	B2 & C2 - Pratiques, politiques et initiatives futures pour la transition vers une économie plus durable.	7
3.	Informations environnementales	10
	B3 - Énergies et émissions de gaz à effet de serre	10
	C3 - Réduction des émissions de GES	11
	C3 - Transition climatique	12
	C4 - Risques climatiques	12
	B4 - Pollution de l'eau, de l'air et du sol	13
	B5 - Biodiversité	13
	B6 - Eau	13
4.	Informations sociales	16
	B8 & C5 - Caractéristiques générales et additionnelles	16
	B9 - Santé et sécurité	16
	B10 - Rémunération, négociations collectives et formation	17
	C6 - Politiques droits humains et process mis en place	17
	C7 - Incidents graves en matière de droits de l'homme	18
5.	Informations de gouvernance	20
	B11 - Condamnations et amendes pour corruption	20
	C8 - Revenus de certains secteurs	20
	C9 - Ratio de diversité de l'organe de gouvernance	20
6.	Conclusion	21

1. Introduction

Le Groupe CVA est une entreprise française spécialisée dans les services de conseil stratégique et opérationnel. Nous accompagnons nos clients dans différents domaines d'activité, notamment l'énergie, l'environnement, l'industrie chimique et pharmaceutique, les travaux publics et la géotechnique.

Notre mission est de les aider à prospérer dans un environnement en constante évolution, en leur proposant des solutions innovantes, responsables et durables.

Nos services s'articulent autour de plusieurs expertises complémentaires :

- Sol, sous-sol et géoressources : géosciences, forage et services au puits ;
- Sciences appliquées : biosciences, chimie et procédés industriels ;
- Environnement, santé et sécurité : solutions dédiées à la préservation de l'environnement et à la sécurité sanitaire ;
- Data et IT : gestion des données, géomatique et informatique scientifique.

Nous proposons une offre complète couvrant l'accompagnement de projets, le consulting et l'assistance technique, la gestion et le stockage de données, le recrutement et la formation. Nous intervenons sur l'ensemble du cycle de vie des projets, de la conception à la mise en œuvre, avec pour objectif d'apporter des résultats concrets et mesurables.

Guidés par nos valeurs, nous soutenons nos clients face à leurs défis stratégiques et techniques, tout en contribuant à un impact positif pour la société et l'environnement. Nous sommes convaincus que chaque défi constitue une opportunité d'innover, de collaborer et de progresser collectivement.

Bien que CVA ne soit pas soumise à l'obligation réglementaire de reporting au titre de la CSRD, ce rapport, fondé sur la norme VSME, s'inscrit dans une démarche volontaire de transparence en matière d'ESG. Nous considérons qu'il est de notre responsabilité de mesurer et d'analyser nos impacts environnementaux et sociétaux afin de structurer une démarche d'amélioration continue.

Ce rapport intègre les modules de base et complet de la norme VSME proposée par l'EFRAG. Les informations présentées couvrent le périmètre consolidé des activités de CVA et incluent l'ensemble de ses filiales. Il reflète notre volonté d'agir de manière transparente et responsable auprès de l'ensemble de nos parties prenantes.

2. Généralités

B1 - Bases pour la préparation

B1-01 : Choix des modules

Nous avons rédigé ce rapport de durabilité afin d'offrir une transparence accrue sur nos impacts environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Il constitue un outil clé destiné à évaluer et améliorer nos performances en matière de durabilité tout en renforçant notre résilience face aux défis mondiaux tels que le changement climatique, les inégalités sociales et la gouvernance éthique.

Il répond aux attentes de nos parties prenantes, notamment clients, investisseurs et partenaires et s'appuie sur le référentiel VSME de l'EFRAG. Il met en lumière nos initiatives visant à construire une économie plus durable et inclusive.

En tant que PME de plus de 250 ETP, nous souhaitons valoriser nos engagements et la progression de notre démarche RSE. A ce titre, nous avons choisi, dans un cadre volontaire, de répondre aux modules basique et complexe du référentiel.

B1-02 : Omissions d'informations classifiées ou sensibles

Aucune information classifiée ou sensible n'a été omise dans ce rapport. L'ensemble des données présentées vise à refléter fidèlement les activités, la structure et la gouvernance du Groupe CVA.

B1-03 : Périmètre du rapport : base individuelle ou consolidée (avec filiales)

Le présent rapport de durabilité couvre l'ensemble des activités opérationnelles du Groupe CVA et de ses filiales, sur une base consolidée. Ce périmètre reflète la volonté du groupe d'assurer une transparence globale sur ses impacts économiques, sociaux et environnementaux, conformément aux exigences des normes VSME.

B1-05 : Forme juridique de l'entreprise

CVA Europe Holding SAS CVA IPEC SAS CVA Wells SAS	1, chemin du Busquet 64100 BAYONNE
CVA Engineering SAS	1-7, cours Valmy 92800 PUTEAUX
CVA International SA (droit suisse)	Rue du Tir-au-Canon 4, 1227 CAROUGE - SUISSE

B1-06 : Code(s) de classification sectorielle NACE

Société	Code NACE	Détail code NACE
CVA IPEC	78.20	Activités des agences de travail temporaire
CVA Engineering	71.12	Ingénierie, études techniques
CVA Wells	74.90B ou 74.90	Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques n.c.a.
CVA Group et CVA Europe Holding	70.10	Activités des sièges sociaux

B1-07 & B1-08 : Bilan et Chiffre d'affaires

À la clôture de l'exercice de juin 2025, le chiffre d'affaires consolidé du Groupe CVA s'élève à 41,2 M€ HT, pour un total de bilan de 22,3 M€.

B1-09 : Nombre d'employés en effectif ou équivalent temps plein

Effectif total (clôture budget juin 2025) : 426 collaborateurs incluant toutes les filiales du groupe et comprenant cadres, agents de maîtrise et techniciens, employés, ouvriers, consultants et intérimaires.

B1-10 : Pays des opérations principales et emplacement des actifs importants

Les opérations principales du groupe sont situées en France où se trouvent la majorité de ses actifs stratégiques et de ses effectifs. Des activités de support sont également menées depuis la Suisse ou plus rarement le Portugal.

B1-11 : Géolocalisation des sites détenus, loués ou gérés**France :**

1, Chemin du Busquet - 64100 Bayonne
ZI Berlanne, 13 Rue d'Ossau - 64160 Morlaàs
2, rue Myron Kinley - 64000 Pau
Zone Europa, 2 rue Johannes Kepler - 64000 Pau
Zone Europa, 9 rue Johannes Kepler - 64000 Pau
Grabemale-Dessus, Village Industriel Polaris, 2 rue Faraday - 64000 Pau
105, avenue Paul Doumer - 92500 Rueil-Malmaison

Suisse :

Rue du Tir-au-canon 4 - 1227 Carouge GE

B1-12 : Description des labels ou certifications liés à la durabilité obtenus (y compris, le cas échéant, les émetteurs de la certification ou du label, la date et la note de notation)

Le Groupe CVA démontre son engagement envers la durabilité et la responsabilité sociétale à travers plusieurs certifications.

2021 Médaille d'argent EcoVadis
2023 Signataire du Pacte Mondial des Nations Unies, renforçant notre alignement avec les 17 Objectifs de Développement Durable.
2025 Engagé RSE **

Certaines filiales possèdent leurs propres certifications (MASE, QUALIOPi, ISO9001 etc.).

C1 - Stratégie : business model et durabilité

C1-01 : Description des groupes importants de produits et/ou de services offerts

Le Groupe CVA propose une large gamme de services allant du bureau d'études et du conseil stratégique à la gestion des ressources humaines, la logistique, la formation et le consulting. Elle intervient dans des secteurs variés : géosciences, chimie, forage, biosciences, environnement, santé-sécurité, data et IT.

C1-02 : Description du ou des marchés importants sur lesquels l'entreprise opère

L'entreprise est présente sur des marchés techniques, avec des clients situés principalement en France. Elle compte parmi eux des grandes entreprises françaises, notamment dans le secteur des énergies.

C1-03 : Description des principales relations commerciales

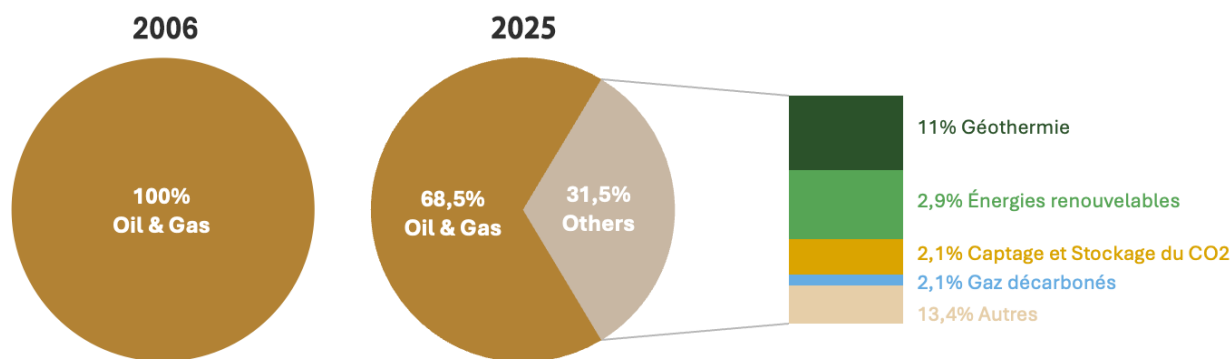
Le Groupe CVA entretient des relations commerciales avec des interlocuteurs techniques, les services achats et les services RH. CVA IPEC, filiale spécialisée dans les industries des procédés chimiques, fournit du personnel temporaire en France.

C1-04 : Nombre estimé de fournisseurs, ainsi que leurs secteurs et zones géographiques (pays) concernés

Type de fournisseur	Nb estimé	Secteur	Pays principaux
Sous-traitants	150	Prestations de services : consulting, finance, juridique, assurances, audits, agence de voyages, hébergement, transports, paie, location de bureaux, médecine du travail...	France, Royaume-Uni, USA, Pologne. Consultants : France, Espagne, Royaume-Uni, Slovaquie, Émirats Arabes Unis, Pays-Bas, Malaisie, Maurice, Djibouti
Fournitures produits	3	Forages Géothermie	Royaume-Uni, Pays-Bas
Matériel informatique et logiciels	37	Informatique et téléphonie	France, USA, Royaume-Uni, Allemagne, Irlande, Suède
Équipements techniques et scientifiques	10	Recherche sur hydrogène naturel	France, Norvège
Formations	10	Santé, sécurité	France
Divers (petit matériel, fournitures...)	45	Équipements de bureau, etc.	France, Royaume-Uni, Pologne, USA

C1-05 : Description des éléments clés de la stratégie de l'entreprise, qui se rapportent aux questions de durabilité ou qui les affectent

Sur le plan stratégique, le Groupe CVA place les enjeux de durabilité au cœur de ses priorités. Elle développe activement son expertise dans les énergies décarbonées (géothermie, hydrogène naturel et stimulé), ainsi que dans l'exploration et la valorisation de ressources stratégiques (hélium, lithium). Elle investit également dans des solutions de stockage d'énergie et de CO₂, et dans le secteur de la biomasse.



Entre 2006 et 2025, la part du Oil & Gas dans l'activité du groupe a diminué de plus de 30 %.

Le Groupe CVA intègre également dans ses processus et activités de conception et d'innovation, l'analyse des impacts de ses produits, services et process tout au long de leur cycle de vie. Ceci afin de limiter les effets négatifs et de maximiser sa contribution sociétale.

Enfin, l'entreprise intègre les principes de l'économie circulaire dans ses modes de production et de consommation : approvisionnement durable, écoconception, économie de la fonctionnalité, écologie industrielle et territoriale, etc.

B2 & C2 - Pratiques, politiques et initiatives futures pour la transition vers une économie plus durable.

La RSE est, depuis le début, portée par les associés fondateurs de CVA. Cela explique l'engagement soutenu, robuste et constant de l'entreprise pour une PME de sa taille. Elle est actuellement portée par un CODIR qui réunit tous les responsables du groupe.

Nous avons fait le choix du Label « Engagé RSE » de l'AFNOR, l'un de plus exigeants, et avons obtenu le niveau *Confirmé* dès notre première évaluation. Le rapport d'évaluation issu des 5 jours d'audit de l'ensemble nos parties prenantes internes et externes en janvier 2025 nous sert de feuille de route pour les 3 ans à venir (2025-2028).

CVA est membre du Pacte Mondial des Nations Unies depuis 2023, alignant ses actions sur les 17 Objectifs de Développement Durable (ODD). À ce titre, nous déclarons officiellement chaque année notre Communication sur le Progrès (COP), contribuant ainsi à la mise en œuvre des normes ESG internationales dans l'économie française.

Candidats volontaires à la CSRD, nous avons recruté une Data Analyst en alternance en septembre 2024, dont l'intégralité du temps de travail a été dédié à la veille réglementaire, à la collecte et au traitement des données nécessaires à l'établissement de ce rapport VSME.

Enfin, nous avons adopté une approche proactive et innovante pour accélérer la transition vers une économie durable.

B2-01	Avez-vous mis en place des pratiques, politiques ou initiatives spécifiques sur ce sujet de durabilité ?	OUI
B2-02	Est-ce qu'elles sont disponibles publiquement ?	OUI
B2-03	Avez-vous défini des objectifs dans ces politiques ?	OUI
B2-04	Participation effective des travailleurs, des usagers ou d'autres parties ou communautés intéressées à la gouvernance	N.A.
B2-05	Investissements financiers dans le capital ou les actifs des entités de l'économie sociale visées par la recommandation du Conseil du 29 septembre 2023 (à l'exclusion des dons et des contributions)	N.A.
B2-06	Limites à la distribution des bénéfices liées au caractère mutualiste ou à la nature des activités consistant en des services d'intérêt économique général (SIEG)	N.A.

C2-01-02 & 03 : Description des pratiques, politiques ou futures initiatives sur les sujets de durabilité (précisez si celles-ci concernent les fournisseurs ou clients). Description des objectifs sur les sujets de durabilité. Niveau le plus élevé de l'entreprise responsable de la mise en œuvre de ces pratiques, politiques, objectifs ou futures initiatives.

Actions phares :

- **CVA est actuellement le bureau d'études le plus expérimenté en France sur les travaux de recherche et d'exploration de l'hydrogène naturel et du stockage du CO₂.**
Cet investissement dans la recherche d'énergies nouvelles et renouvelables rester notre objectif n°1 dans les années à venir
 - Concerne nos clients et partenaires institutionnels (Régions, ANR, Universités).
 - Porté par la Direction et la Direction du service Géologie-géosciences de CVAE.
- **Réduction et optimisation de nos consommations de ressources**
Nous avons identifié et optimisé l'ensemble de nos consommations de ressources (énergie, eau, matières premières) liées à nos activités ainsi que nos flux de production et de déchets. Électricité 100 % verte, recyclage, réduction des consommations et des émissions de GES. Objectif en cours.
 - Concerne nos fournisseurs.
 - Porté par la Responsable administrative du groupe.
- **Réduction des achats neuf de consommables**
Nos équipements informatiques sont reconditionnés à 85 %. Objectif atteint.
 - Concerne nos salariés et fournisseurs.
 - Porté par le Responsable DSI du groupe.
- **Création d'une nouvelle offre de storage moins consommatrice de ressources**
Une offre de cold storage a vu le jour en 2024 dans le but de proposer à nos clients des solutions de stockage de données à faible impact environnemental.
 - Concerne nos clients.
 - Porté par la Direction de CVAE.
- **Le soutien d'initiatives locales et l'ancrage territorial fait partie de nos futurs objectifs.**
Des partenariats avec des associations locales, du don, du mentoring de jeunes, de l'accueil de doctorants et post-docs, notre engagement sur le territoire devrait se développer encore dans les années à venir.
 - Concerne les habitants du territoire, les associations et les partenaires institutionnels.
 - Porté par la Direction et la Responsable RSE du groupe.
- **S'engager dans l'égalité de genre et la lutte contre les discriminations**
Nous sommes engagés depuis 2025 dans le programme Target for Gender Equality aux côtés du Pacte Mondial et ONU Femmes France, nous engageant au travers d'un plan d'action sur plusieurs années, à une amélioration constante et continue de l'égalité de genre et des principes d'autonomisation des femmes.
 - Un mois entier dédié à la lutte contre les discriminations et les violences verbales, démarré en 2025, aura lieu chaque année.
 - Concerne nos salariés, fournisseurs, clients et partenaires institutionnels.
 - Porté par le Directeur RH, la Responsable RSE et la Direction Communication du groupe.
- **Sensibiliser et former nos salariés aux thématiques ESG**
Flashes mensuels, organisation de mois santé, abonnement à une plateforme de contenus accessible sur le temps de travail, animations sur site, webinaires, Fresques, formation aux Premiers Secours en Santé Mentale... CVA multiplie les supports et les actions pour embarquer ses salariés sur tous les sujets ESG.
 - Concerne nos salariés.
 - Porté par la Direction de la Communication et la Responsable RSE du groupe ainsi que le Collectif RSE composé de salariés volontaires.

3. Informations environnementales

B3 - Énergies et émissions de gaz à effet de serre

B3-01 : Consommation totale d'énergie

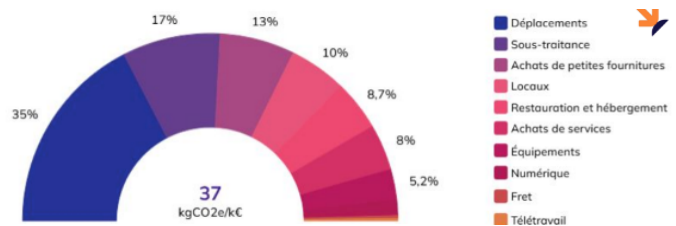
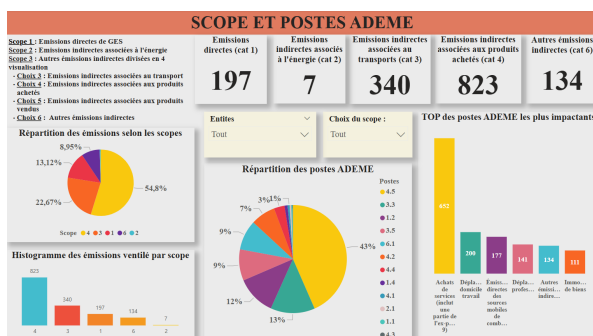
Consommation totale d'énergie	Renouvelables	Non-Renouvelables	TOTAL
Électricité (en kWh)	362 000		362 000
Carburants, gaz (en kWh)		25 135	25 135
TOTAL	362 000	25 135	387 135

B3-02&03 : Émissions brutes de Gaz à Effet de Serre (selon le protocole GHG version 2004) pour les scopes 1, 2 et 3.

B3-04 : Intensité de Gaz à Effet de Serre

Dans le cadre de notre démarche de responsabilité environnementale, nous avons réalisé un bilan carbone certifié pour l'année 2023-2024 et 2024-2025 (en cours), avec l'accompagnement de la plateforme SAMI. Les résultats obtenus permettent de renseigner les indicateurs suivants :

	Émissions brutes de GES	Intensité GES
Scope 1	197 tCO ₂	4,8 kgCO ₂ e / k€ de C.A.
Scope 2	6,9 tCO ₂ e	0,17 kgCO ₂ e / k€ de C.A.
Scope 3	1297,5 tCO ₂ e	32 kgCO ₂ e / k€ de C.A.



Ces données nous aident à orienter nos efforts de réduction des émissions vers les postes les plus émissifs.

C3 - Réduction des émissions de GES

Objectifs de réduction des GES	Valeur	Scopes
C3-01 Année cible	2030	Scope 1, 2, 3
C3-02 : Objectif de réduction	-25 %	Scope 1, 2, 3
C3-03 : Année de base	2023-2024	Scope 1, 2, 3
C3-04 : Valeur de référence	1501 tCO2e	Somme des scopes
C3-05 : Unité utilisée	tCO2e (tonnes équivalent CO2)	Scope 1, 2, 3
C3-06 : Part concernée par les cibles	100 % du périmètre opérationnel	Scope 1, 2, 3

C3-07 : Liste des principales actions que l'entreprise cherche à mettre en œuvre pour atteindre ses objectifs

À la date de clôture du présent rapport, le plan d'action de réduction des émissions de gaz à effet de serre du groupe CVA est en cours d'élaboration.

Le bilan carbone présenté constitue le premier exercice structurant réalisé à l'échelle du groupe (2023-2024). L'élaboration d'un plan d'action chiffré et validé nécessite une analyse approfondie des résultats de ce premier bilan, des principaux postes d'émissions et des leviers de réduction disponibles, en tenant compte de leur faisabilité technique, organisationnelle et économique. Dans ce contexte, il a été décidé de ne pas formaliser de plan d'action définitif dans le présent rapport.

Le bilan carbone 2024–2025 (période juillet 2024 à juin 2025), en cours de réalisation, permettra d'actualiser et de consolider les données. Il servira de base à la construction d'un plan d'action validé qui sera intégré dans la prochaine mise à jour du rapport VSME du groupe.

Catégorie	Action de réduction	Scopes
Déplacements	Favoriser les réunions virtuelles via visioconférence pour limiter les trajets intersites et avec les clients.	Scope 3
Sous-traitants et achats de services	Mutualiser, lorsque possible, certaines prestations entre entités et sites pour limiter les déplacements et interventions.	Scope 3
Achats de petites fournitures	Réduire l'impression papier : politique zéro impression, signature électronique, stockage numérique.	Scope 3
Locaux et énergie	Sensibilisation aux écogestes énergétiques : limitation chauffage/climatisation, extinction des lumières et équipements non utilisés.	Scopes 1 et 2
	Installer des détecteurs de présence et minuteries d'éclairage dans les zones de passage ponctuel.	Scope 2
	Passage des contrats vers une électricité 100 % verte.	Scope 2
Numérique	Augmenter la part d'équipements reconditionnés.	Scope 3
	Politique de sobriété numérique : nettoyage des boîtes mail, mise en veille automatique des postes, usage du drive commun	Scope 2 et 3
Équipements et maintenance	Maintenance et réparation pour allonger la durée de vie des appareils (stock de pièces détachées).	Scope 3
Divers	Politique de tri sélectif sur tous les sites et chantiers.	Scope 3
	Centraliser les points de collecte spécifiques (piles, cartouches, ampoules, stylos, etc.). Recyclage des papiers, piles et cartouches.	Scope 3

C3 - Transition climatique

C3-08 : Description sur le plan de transition pour l'atténuation du changement climatique

Bien que l'entreprise n'opère pas dans des secteurs à fort impact climatique, CVA agit en faveur de la réduction de ses émissions de GES, via des leviers opérationnels concrets (énergie, mobilité, achats, sensibilisation) et la mobilisation des collaborateurs. Le suivi des progrès sera réalisé chaque année à l'aide du logiciel SAMI par un salarié certifié Bilan Carbone.

Cette démarche nous permettra de mesurer l'impact réel des actions, d'ajuster les priorités et d'assurer une trajectoire cohérente avec nos engagements climatiques.

C3-09 : Si et, le cas échéant, quand l'entreprise adoptera un plan de transition pour l'atténuation du changement climatique.

L'entreprise n'opérant pas dans des secteurs à fort impact climatique, CVA n'a pas défini de plan de transition pour l'atténuation du changement climatique.

C4 - Risques climatiques

C4-01 Description des risques	C4-02 Évaluation de l'exposition et de la sensibilité	C4-03 Horizons temporels	C4-04 Mesures d'adaptation	C4-05 Effets financiers potentiels
Risques stratégiques	Risque de dépendance à des segments en déclin. Volatilité des marchés des ENR, de l'hydrogène, du stockage, etc.	Moyen à Long terme Court terme à Moyen terme	Réduction de 30 % en 5 ans de l'activité en lien avec Oil & Gas Veille et adaptation continue de l'offre de services.	Baisse de l'activité. Diminution du CA.
Conséquences des aléas climatiques sur les personnels travaillant en extérieur.	Impact sur la sécurité et l'organisation des chantiers. Intégration durable du risque climatique dans l'organisation des activités.	Court à long terme	Plans de continuité d'activité et adaptation des modes et équipements de travail.	Coût humain. Hausse des coûts opérationnels. Baisse de la productivité
Importantes déperditions de chaleur dans les entrepôts	Surveillance des températures	Court terme	Utilisation de systèmes de climatisation portables	Augmentation du coût énergétique
Hausse du cout du capital due à la réglementation ESG	Évaluation du risque de crédit et des taux de financement	Court terme	Formation, audits, certification, investissement en matériel.	Hausse des coûts financiers et difficulté d'accès aux financements.
Cyclones et températures intense en lien avec Informatique et serveurs	Évaluation des risques avec les assurances Surveillance automatisée des températures	Moyen et long terme	Sauvegardes régulières multisites Ondulateurs et disjoncteurs	Perte de datas et pertes financières

B4 - Pollution de l'eau, de l'air et du sol

En tant qu'entreprise de services, CVA n'est pas soumise à une obligation de déclaration des émissions de polluants.

B4-01	Quantité d'émissions de polluants	N.A.
B4-02	Moyen d'émissions de polluants	N.A.
B4-03	Lien de divulgation des polluants au public	N.A.

B5 - Biodiversité

B5-01 & 02 : Nombre de sites que l'entreprise possède, gère, loue dans ou près de zones sensibles du point de vue de la biodiversité

CVA ne possède, ne gère ni ne loue de sites situés dans ou près de zones sensibles du point de vue de la biodiversité.

Par ailleurs, les activités de bureau ont peu d'impact sur les écosystèmes. Pour autant, CVA IPEC exerce une activité compensatoire de ses émissions de CO₂ en finançant des plantations de forêt.

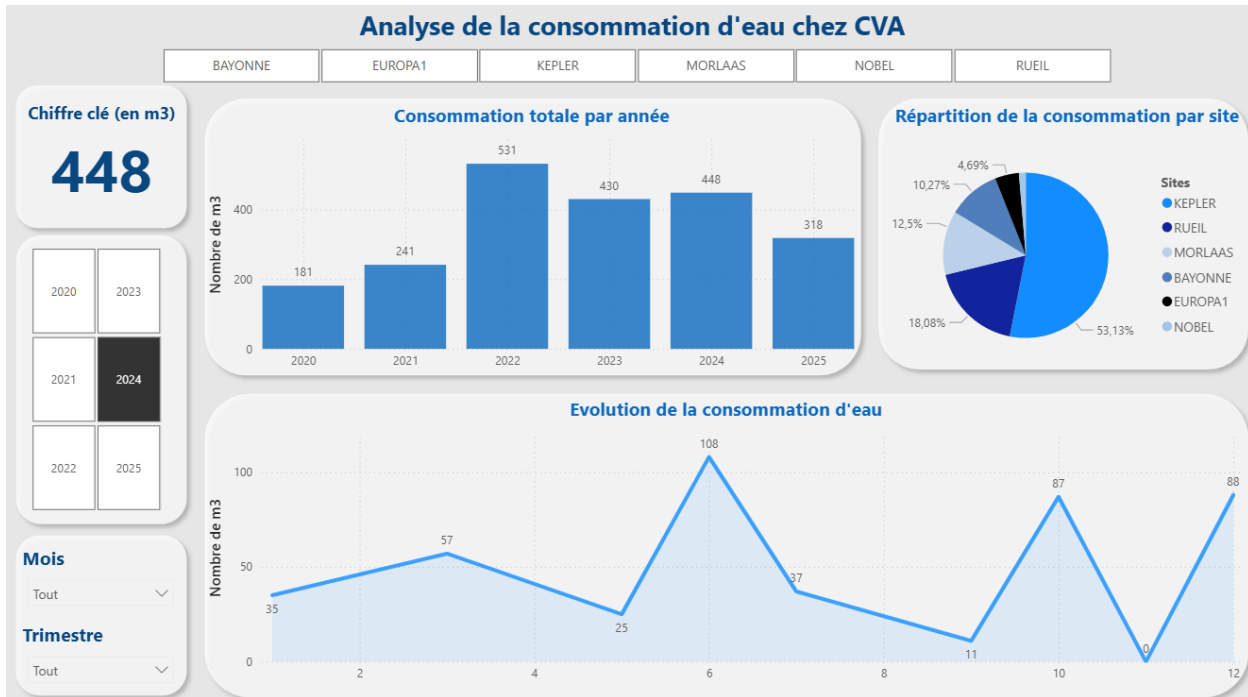
B5-03	Quantité d'émissions de polluants	N.A.
B5-04	Spécification si les sites sont localisés dans/près de zones sensibles	N.A.
B5-05	Utilisation totale de terres	N.A.
B5-06	Superficie totale scellée	N.A.
B5-07	Superficie totale du site orientée sur la nature	N.A.
B5-08	Zone totale orientée vers la nature hors site	N.A.

B6 - Eau

B6-01 : Prélèvement total d'eau

Sur l'année de référence, CVA a prélevé un volume total de 430 m³ d'eau, utilisée principalement à des fins domestiques sur l'ensemble de ses sites.

Aucun de nos sites n'ayant de processus industriels à fort usage d'eau, aucun usage de production n'est concerné.



Capture du dashboard de suivi de la consommation d'eau du groupe.

B6-02 : Quantité d'eau prélevée sur des sites situés dans des zones de stress hydrique élevé

Aucun des sites de l'entreprise ne se situe dans une zone classée à fort stress hydrique, ce qui signifie qu'aucune démarche réglementaire spécifique liée à la ressource en eau n'est actuellement requise.

B6-03	Consommation d'eau (si processus consommant significativement)	N.A.
B6-04	Consommation d'eau sur des sites situés dans des zones de stress hydrique élevé	N.A.

B7 - Utilisation des ressources, économie circulaire et gestion des déchets

B7-01	Application des principes de l'économie circulaire	NON
B7-02	Détails sur les principes de l'économie circulaire	N.A.
B7-03	Production annuelle totale de déchets dangereux	N.A.

B7-04 : Production annuelle totale de déchets non dangereux

Les déchets ménagers produits par les salariés de CVA sont collectés par les communautés de communes dans lesquelles l'entreprise est implantée.

La quantité moyenne de 55 kg d'ordures ménagères par salarié est retenue. Chiffre issu du « Plan Carbone Général » *.

**Le Plan Carbone Général est une « méta-ressource » en open-source qui a vocation à regrouper toutes les méthodologies de comptabilité carbone d'entreprise généralistes et sectorielles.*

B7-05 : Total annuel des déchets détournés vers le recyclage ou la réutilisation

CVA recycle l'ensemble de ses déchets ménagers soit environ 12 650 kg annuel.

85 % de notre matériel informatique est reconditionné.

Piles, cartouches et papiers sont recyclés. Le rapport des entreprises collectrices ne nous était toutefois pas parvenu au moment de la rédaction de ce document.

B7-06	Flux massique annuel des matières concernées utilisées	N.A.
--------------	---	-------------

4. Informations sociales

B8 & C5 - Caractéristiques générales et additionnelles

Le Groupe CVA compte 230 salariés en fin d'année fiscale de référence, répartis entre ses quatre entités basées en France : CVA Europe Holding, CVA Engineering, CVA IPEC (hors intérimaires) et CVA Wells. 95 % des collaborateurs sont en CDI/CDIC* contre 5 % en CDD.

*CDIC : CDI de chantier.

B8-01	Nombre d'employés par type de contrat	165 CDI	12 CDD	53 CDIC
B8-02	Nombre d'employés par genre	101 femmes 44,35 %	129 hommes 55,65 %	
B8-03	Nombre d'employés par pays	N.A.	N.A.	
C5-01	Ratio femmes-hommes au niveau de la direction pour la période de référence	50 % (4)	50 % (4)	
B8-04	Taux de rotation du personnel			24,55 %
C5-02	Nombre de travailleurs indépendants sans personnel qui travaillent exclusivement pour l'entreprise			8
C5-03	Nombre de travailleurs temporaires			12

B9 - Santé et sécurité

La santé et la sécurité au travail sont pour nous des priorités absolues.

Nos efforts ont permis d'atteindre des résultats significatifs pour l'année fiscale 2024-2025 :

B9-01	Nombre d'accidents du travail enregistrables	8
B9-02	Taux d'accidents du travail.	N.A.
	Indice de fréquence 17,4	
B9-03	Nombre de décès liés au travail	0

Nous avons également intensifié nos efforts en matière de formation pour renforcer la culture de la sécurité. Ces actions démontrent notre engagement envers un environnement de travail sûr et conforme aux normes les plus strictes.

- 17 Causeries
- 4 Inductions HSE
- 19 Flashs d'information et prévention
- 8 Formations (incendie, SST, risque ATEX, N1/N2)
- 12 Documents Prévention Clients

Chiffres à la date du 1er août 2025, pour l'année 2025

B10 - Rémunération, négociations collectives et formation

B10-04 : Est-ce que les employés reçoivent une rémunération supérieure ou égale au salaire minimum du pays où ils font leur déclaration (par loi ou convention collective) ?

La politique de rémunération du Groupe CVA reflète l'engagement de l'entreprise à garantir des conditions salariales décentes pour l'ensemble de ses collaborateurs. Ainsi, tous les employés reçoivent une rémunération supérieure ou égale au salaire minimum.

B10-02 : Écart de rémunération entre les femmes et les hommes

L'écart salarial entre les femmes et les hommes s'établit à 5 % en faveur des femmes.

Le calcul a été fait sur la rémunération brute de base au 30 juin 2025 (hors salariés permanents de CVA IPEC non régis par la même convention collective).

Cet indicateur est pondéré par l'effectif total de chaque coefficient, afin de refléter fidèlement la réalité de la population observée. De plus, seuls les coefficients comprenant au moins trois femmes et trois hommes ont été pris en compte dans le calcul. Cette approche permet d'éviter les biais liés aux effectifs trop faibles et d'assurer une meilleure représentativité des résultats.

B10-03 : Pourcentage d'employés couverts par des conventions collectives

100 % des salariés de CVA sont couverts par un accord de convention collective.

Ce cadre conventionnel assure une homogénéité des droits sociaux et des conditions de travail des collaborateurs.

B10-04 : Nombre moyen d'heures de formation annuelles par salarié

Parmi les collaborateurs présents chez CVAE au 30 juin, 119 formations ont été dispensées, 88 salariés ont bénéficié d'une formation (43 femmes et 45 hommes), représentant une moyenne de 10,8 heures par salarié formé.

Nous ne disposons pas encore des données pour les autres entités, ce qui constitue un axe d'amélioration pour notre rapport VSME de l'année prochaine.

C6 - Politiques droits humains et process mis en place

C6-01	Est-ce que l'entreprise dispose d'un code de conduite ou d'une politique des droits de l'homme pour son propre personnel ?	OUI
C6-02	Est-ce que le code de conduite ou la politique des droits de l'homme recouvre le travail des enfants ?	OUI
C6-03	Est-ce que le code de conduite ou la politique des droits de l'homme recouvre le travail forcé ?	OUI

C6-04	Est-ce que le code de conduite ou la politique des droits de l'homme recouvre la traite des êtres humains ?	OUI
C6-05	Est-ce que le code de conduite ou la politique des droits de l'homme recouvre la discrimination ?	OUI

CVA revendique une tolérance zéro face aux discriminations. La promotion de l'inclusion et la lutte contre les discriminations constituent l'un des quatre engagements de notre Manifeste RSE.

« Diversité, équité et égalité des chances » est l'un des autres ateliers de salariés proposé par le CODIR RSE.

En novembre 2025 une première journée annuelle de lutte contre toute forme de discrimination et/ou violences verbales a été organisée dans l'ensemble des entités du groupe. Cette journée aura lieu chaque année et impliquera nos salariés en interne et chez le client, nos clients, nos fournisseurs et nos partenaires.

Depuis septembre 2025, le DRH et la responsable RSE du groupe participent au programme Target for Gender Equality du Pacte mondial des Nations Unies coorganisée avec ONU Femmes France. Ce programme est validé par la rédaction d'un plan d'actions pluriannuel dont la mise œuvre démarre dès mars 2026.

C6-06	Est-ce que le code de conduite ou la politique des droits de l'homme recouvre la prévention des accidents ?	OUI
C6-07	Est-ce que le code de conduite ou la politique des droits de l'homme recouvre d'autres sujets ?	NON
C6-08	Liste des autres sujets couverts par le code de conduite ou la politique des droits de l'homme	N.A.
C6-09	Est-ce que l'entreprise dispose d'un mécanisme de traitement des plaintes ou dispositif d'alerte pour son propre personnel ?	OUI

C7 - Incidents graves en matière de droits de l'homme

C7-01	Est-ce que l'entreprise a constaté des incidents confirmés au sein de son propre personnel liés au travail des enfants ?	NON
C7-02	Est-ce que l'entreprise a constaté des incidents confirmés au sein de son propre personnel liés au travail forcé ?	NON
C7-03	Est-ce que l'entreprise a constaté des incidents confirmés au sein de son propre personnel liés à la traite des êtres humains ?	NON
C7-04	Est-ce que l'entreprise a constaté des incidents confirmés au sein de son propre personnel liés à la discrimination ?	NON
C7-05	Est-ce que l'entreprise a constaté des incidents confirmés au sein de son propre personnel liés à d'autres sujets ?	OUI
C7-06	Liste des autres sujets de constats des incidents confirmés au sein de son propre personnel	Un cas de harcèlement au travail

C7-07 : Description des mesures prises pour faire face aux incidents décrits précédemment

Des référents harcèlement sont formés parmi les membres du CSE de chaque entité du groupe. Une procédure dédiée a été rédigée. Un document récapitulatif, rédigé par le CSE et présentant cette procédure ainsi que la politique de tolérance zéro du harcèlement chez CVA, a été transmis à l'ensemble des salariés. Un webinaire leur a également été proposé.

Les informations relatives à la lutte contre le harcèlement ainsi que les noms des référents figurent dans le livret d'accueil et sont présentés lors des matinées d'onboarding.

Procédure mis en œuvre en interne :

1. Le salarié contacte son manager, le service RH ou un référent harcèlement (CSE).
2. Si le salarié souhaite poursuivre, une enquête est lancée, les conditions de travail sont adaptées, une mise à pied de l'harceleur peut être mise en place.
3. En cas de culpabilité avérée, une sanction est appliquée.

Procédure chez le client :

1. Le salarié contacte son manager, le service RH ou un référent harcèlement (CSE).
2. Si le salarié souhaite poursuivre : la Direction de CVA prend contact avec le client et/ou une autre mission est proposée au salarié.

C7-08	Est-ce que l'entreprise a connaissance d'incidents confirmés impliquant des travailleurs de la chaîne de valeur, des communautés affectées, des consommateurs ou des utilisateurs finaux ?	NON
C7-09	Précision sur les incidents confirmés impliquant des travailleurs de la chaîne de valeur, des communautés affectées, des consommateurs ou des utilisateurs finaux.	NON
C6-08	Liste des autres sujets couverts par le code de conduite ou la politique des droits de l'homme	N.A.
C6-09	Est-ce que l'entreprise dispose d'un mécanisme de traitement des plaintes ou dispositif d'alerte pour son propre personnel ?	OUI

5. Informations de gouvernance

B11 - Condamnations et amendes pour corruption

Le Groupe CVA possède une politique anti-corruption qui s'applique à l'ensemble de ses filiales.

B11-01	Nombre de condamnations pour violation des lois anti-corruption et anti-pots-de-vin	0
B11-02	Montant total des amendes pour violation des lois anti-corruption et anti-pots-de-vin	0

C8 - Revenus de certains secteurs

C8-01	Description des revenus dans les secteurs relatifs aux armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et armes biologiques)	N.A.
C8-02	Description des revenus dans les secteurs relatifs à la culture et la production du tabac	N.A.
C8-03	Description des revenus dans les secteurs des combustibles fossiles (charbon, pétrole et gaz). L'entreprise tire des revenus de l'exploration, de l'exploitation minière, de l'extraction, de la production, de la transformation, du stockage, du raffinage ou de la distribution, y compris le transport, le stockage et le commerce, de combustibles fossiles tels que définis à l'article 2, point (62), du règlement (UE) 2018/1999 du Parlement européen et du Conseil	N.A.
C8-04	Description des revenus dans les secteurs relatifs à la production de produits chimiques	N.A.
C8-05	Est-ce que l'entreprise est exclue des indices de référence de l'UE qui sont alignés sur l'accord de Paris, comme décrit au paragraphe 241 ?	NON

C9 - Ratio de diversité de l'organe de gouvernance

C9-01	Ratio de diversité des genres au sein de l'organe de gouvernance si l'entreprise dispose d'un organe de gouvernance.	N.A.
-------	--	------

CVA ne dispose pas d'un organe de gouvernance.

6. Conclusion

Le présent rapport de durabilité a été établi sur une base consolidée, conformément aux exigences de la norme VSME. Son périmètre est aligné sur celui de notre reporting financier et couvre l'ensemble des filiales. Aucune information sensible, qu'elle soit commerciale ou relative à des innovations stratégiques, n'a été exclue ou rendue confidentielle.

Cet exercice a permis d'identifier clairement nos points forts ainsi que nos axes d'amélioration. Il confirme la solidité de notre démarche en matière de responsabilité et son alignement avec les attentes européennes au 19 décembre 2025.

La mise en place d'une plateforme interne dédiée à la collecte, au stockage et au traitement des données constitue une étape importante. Elle permet un suivi continu de nos indicateurs, renforce leur fiabilité et améliore progressivement la qualité des informations publiées.

Cette dynamique repose sur une équipe interdisciplinaire (RSE, RH, SSE, Data & IT). Leur collaboration garantit la cohérence et la continuité de notre organisation en matière de durabilité.

La publication de ce rapport marque une étape clé dans le déploiement de notre démarche. Elle fixe un cadre de référence pour piloter notre trajectoire de progrès et inscrire nos engagements dans la durée, au service de nos collaborateurs, de nos partenaires et de la société.